Entrée en vigueur dès le 01.03.2026 (Actuelle)

Document généré le : 01.03.2026

DÉCRET 172.117
ratifiant la composition de la Commission de prospective pour la période 2022-2027 (DCPro)

du 18 novembre 2025

LE GRAND CONSEIL DU CANTON DE VAUD

décrète

Art. 1

[1] La composition de la Commission de prospective pour la législature 2022-2027, selon liste annexée amendée, est ratifiée par le Grand Conseil.

Art. 2

[1] En dérogation à la LOCE, la désignation nominative des trois membres du groupe d'accompagnement citoyen a lieu dans un second temps par le groupe d'accompagnement citoyen.

Art. 3

[1] En cas de vacance en cours de législature, les remplaçantes ou remplaçants seront désignés sans autre formalité par la même autorité qui avait nommé leurs prédécesseurs.

Art. 4

[1] Le Conseil d'Etat est chargé de l'exécution du présent décret, qui est sujet au référendum facultatif.

[2] Il en publiera le texte et en fixera, par voie d'arrêté, la date d'entrée en vigueur.

Annexes

1. Annexe 1

Annexe 1

ANNEXE 1

Liste de la composition de la commission de prospective pour la législature 2022-2027

6 membres issus de la communauté scientifique

3 représentant·e·s académiques avec une fonction dirigeante

1. Un·e représentant·e de l'Université de Lausanne désigné·e par son rectorat
2. Un·e représentant·e de l'EPFL désigné·e par sa présidence
3. Un·e représentant·e des HES-SO sises dans le canton désigné·e par son collège des représentant·e·s

3 membres de la communauté scientifique désignés par le Conseil d'Etat

4. Mme Nathalie Nyffeler, professeure en management de l'innovation et responsable de la cellule d'innovation et d'entrepreneuriat de la HEIG-VD
5. Mme Leïla Kebir, professeure en tourisme et économie territoriale à l'Université de Lausanne et directrice adjointe de l'institut de géographie et durabilité
6. M. Nils Soguel, professeur et finances publiques et directeur à l'institut de hautes études en administration publique (IDHEAP)

3 membres issus du groupe d'accompagnement citoyen désignés en cours d'exercice par celui-ci.

2 membres issus de l'administration cantonale

1. La chancelière / le chancelier de l'Etat de Vaud
2. Un·e représentant·e de Statistique Vaud formé·e à la prospective, qui préside la commission